

Mariette, traversât tous les jours, un bivouac de quarante mille hommes ! Il ne fallait pas même y songer.

D'ailleurs, qu'eût-elle été vendre à Villers-Coterêts ? Il n'y avait plus de vaches chez la fermière de Longpré, et, par conséquent, plus de lait ; les quatre mères nourricières avaient été tuées, dépecées, rôties ; la vache noire n'avait échappé à cette tuerie que par la protection spéciale de l'officier commandant à Haramont, et Tardif, et même Pierrot, qu'en raison de leur grand âge, qui les rendait respectables, même à des dents de Cosaques affamés.

Donc, un bivouac de quarante mille hommes : plus de vaches, plus de lait, plus de commerce, c'est-à-dire toute une source de bien-être tarie dans la chaumière de droite, tandis qu'un troisième désastre allait, comme nous l'avons dit, tomber sur la chaumière de gauche.

Les Bourbons étaient remontés sur le trône, et, avec eux, étaient rentrés tous les anciens serviteurs qui les avaient suivis dans l'exil ; nobles et prêtres, chacun, en rentrant, avait sa prétention ; pas un seul de tous ses compagnons d'émigration qui n'eût été *spolié* et qui ne réclamât contre la *spoliation*.

C'était ainsi que l'on appelait, alors, ce grand acte de justice de 1792 qui avait enrichi le peuple de France avec les biens de ceux qui conspiraient ou qui combattaient contre lui.

Or, les neuf arpents de terre du père Cadet n'étaient rien autre chose qu'une bribe détachée des terres que possédait, sur les communes d'Haramont, de Bonneuil et de Lagny, le couvent de Longpré.

Et les ayant droit du couvent, qui avaient reparu dans les environs, disaient tout haut qu'ils espéraient bien que ce vol leur serait restitué comme les autres.

Inutile d'ajouter qu'il n'était pas même question d'indemniser les nouveaux propriétaires.

Voilà donc la situation plus que précaire où le pauvre Conscience retrouva les deux familles.

On comprend, dès lors, combien il était important que l'espèce de miracle qui avait commencé de lui rendre la vue s'accomplît tout à fait, car, évidemment, c'était sur lui qu'allait peser la responsabilité du bien-être de tous.

Le plus urgent était d'abord de soigner cette vue convalescente. Dès le lendemain, Conscience se mit donc en route pour Villers-Coterêts, conduit par Mariette, et précédé par Bernard ; c'était leur promenade ordinaire et matinale qui

recommençait ; seulement, le bivouac avait effarouché les oiseaux, les écureuils et les daims.

Les soldats jetaient un regard d'envie sur cette belle fille ; mais ils étaient maintenus par deux sentiments : l'obéissance qu'ils devaient à leurs officiers, et le respect que leur inspirait ce dévouement au malheur. — D'ailleurs, au reste d'uniforme que portait Conscience, ils devinaient qu'ils avaient affaire à un soldat, que cette infirmité était la suite de quelque accident de guerre, et cette fraternité du champ de bataille qui, le combat terminé, s'établit même entre ennemis, protégeait à la fois l'aveugle et son guide.

Tous deux, ou plutôt tous trois, Bernard compris, arrivèrent donc à Villers-Coterêts, où, depuis six mois, ils n'avaient point été vus.

Au milieu des graves événements qui venaient de s'accomplir, leur absence, comme on le pense bien, n'avait point été remarquée ; cependant, leur présence le fut.

Tout le monde, à Villers-Coterêts, regardait d'un œil sympathique ce groupe étrange et matinal composé de deux enfants qui s'aimaient, et d'un chien qui les aimait.

L'amour attire l'amour.

Les deux jeunes gens allèrent droit à la maison du docteur Lécosse.

Le docteur savait déjà le retour de Conscience, l'accident terrible qui lui était arrivé, et le mieux qui commençait à se manifester dans son état.

Aussi le reçut-il avec une gaieté pleine d'affection.

— Ah ! c'est toi, garçon, lui dit-il. Allons, viens ici, et raconte-moi ton affaire.

Et il fallut que, pour la dixième, la vingtième, la cinquantième fois, Conscience racontât l'accident avec tous ses détails.

Le docteur écouta très attentivement ; puis, lorsque Conscience eut fini, il le conduisit vers la fenêtre, et, lui ouvrant de force la paupière, il examina l'œil.

— Oui, c'est bien cela, dit-il ; la pellicule externe de la cornée a été atteinte ; la transparence a été et est encore ternie ; mais, peu à peu, la conjonctive s'exfolie et se régénère ; le glissement des paupières finira par lui rendre son poli... Et, alors, garçon, tu y verras aussi clair qu'auparavant.

— Oh ! bien vrai, monsieur ? s'écrièrent les deux enfants.

— Je vous en réponds, dit le docteur.

— Maintenant, demanda la jeune fille, que faut-il faire, M. Lécosse ?

— C'est bien simple : je vais vous remettre une petite ordonnance en vertu de laquelle le pharmacien vous préparera une pommade fondante et résolutive. Conscience s'en frotera les paupières matin et soir, et, dans quinze jours ou trois semaines, il y verra assez pour venir me demander tout seul une autre ordonnance.

Et pendant que le docteur écrivait cette ordonnance à l'adresse de M. Pacquenot, pharmacien, Conscience et Mariette, dans les bras l'un de l'autre, échangeaient des larmes reconnaissantes et un baiser silencieux.

En effet, il n'y avait plus rien à craindre, puisque le premier docteur avait espéré, que le second avait promis, et que le troisième affirmait.

Les deux enfants revinrent, de leur pas le plus rapide, apporter cette bonne nouvelle à Haramont.

XX.

L'HORIZON SE REMBRUNIT.

Il ne fallait rien de moins que cette bonne nouvelle pour adoucir un peu les inquiétudes d'un autre genre qui commençaient à planer sur les deux familles.

Avec ses neuf arpents de terre, le père Cadet était donc, comme nous l'avons dit, sur le point de se voir réduit à la misère.

Le docteur Lécosse n'avait rien voulu accepter, c'est vrai, pour les soins donnés à sa maladie ; mais il n'en avait point été de même ou pharmacien, et cette maladie, dont il était loin d'être guéri, avait coûté plus de cinquante écus au père Cadet.

Or, nous avons vu que, lorsqu'il s'était agi d'aller chercher Conscience à Laon, le père Cadet avait offert à Mariette, qui l'avait refusée, sa dernière pièce d'or.

La pièce d'or du père Cadet était donc rentrée dans son sac de cuir, mais point pour longtemps ; elle avait passé, avec cinq autres — produit des économies de Madeleine et de dame Marie — à payer les médicaments que fournissait M. Pacquenot.

Pour arriver à cinquante écus, il avait même fallu ajouter encore quelque monnaie.

Sur ces entrefaites, Conscience était revenu. Le retour de Conscience, c'était une grande joie pour les cœurs, mais ce n'était point un allègement pour les bourses.

Le père Cadet devait rester impotent pendant les quelques jours qu'il avait encore à vivre. Conscience, convalescent, était lui-même incapable d'aucun travail. Petit Pierre ne pouvait compter comme un aide que dans quatre ou cinq années.

Aussi, de ces deux familles, qui se composaient de trois hommes et de trois femmes, c'étaient les soutiens naturels qui manquaient, et c'étaient les femmes qui devaient subvenir aux besoins de tous.

On sait ce que c'est, au village, que le travail de trois pauvres femmes, et ce que rapportent le rouet et l'aiguille.

Il est vrai aussi qu'au village, on vit de peu ; mais les deux malades augmentaient la dépense.

Malgré la perte de la prochaine récolte, le père Cadet eût trouvé facilement des ressources ; mais nous avons dit quel bruit terrible se répandait, à propos des terres d'émigrés, compliquait la situation.

On savait, en outre, qu'il était dû, par le père Cadet, seize cents francs sur cette terre ; ce qui n'était rien quand les neuf arpents valaient douze ou quatorze mille francs, mais somme énorme quand on ne savait plus si ces neuf arpents valaient même seize cents francs.

Personne ne fit donc d'offres de service au père Cadet, pas même le voisin Mathieu, qui, se trouvant dans un cas à peu près semblable, n'eût pu, d'ailleurs, réaliser ces offres s'il les avait faites.

On avisa à tirer de la situation tout ce qu'elle conservait de ressources.

Les événements politiques y aidèrent tant soit peu.

Le 30 mai, le canon de Paris annonça que le traité entre la France et les puissances alliées était signé.

A la suite de ce traité, les troupes étrangères devaient quitter le territoire français.

Vers le 15 juin, les Russes, en conséquence, levèrent leur bivouac et firent leurs adieux aux habitants d'Haramont, de Lagny et de Villers-Coterêts, à la grande satisfaction de ces derniers.

Un instant, la France oublia, en soulevant plus librement sa poitrine écrasée, qu'elle rentrait dans ses limites de 1792, laissait échapper la suprématie du monde, et perdait — dans la Méditerranée, dans le golfe du Mexique, dans la mer des Indes — Malte, Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France, Rodrigue et les Séchelles.

Elle retrouvait son sol ; elle redevenait mai-

tresse d'elle-même; elle allait, enfin, rallier ses enfants, encore dispersés dans les forteresses du nord et de l'est, dans les armées d'outre-Loire et dans les hôpitaux.

Le lendemain du départ des Cosaques, le père Cadet déclara une chose : c'est qu'il voulait aller voir sa terre.

Il y avait longtemps qu'il s'essayait à ce grand voyage, en faisant chaque jour quelques pas de plus au bras de Madeleine; mais tant que les Cosaques avaient bivouaqué sur cette terre bien-aimée, il en avait, autant qu'il lui était possible, écarté ses yeux et éloigné son esprit — comme eût fait Collatin de Lucrece profanée, si Lucrece eût survécu au crime de Tarquin.

Madeleine offrit au père Cadet de lui donner, comme d'habitude, l'appui de son bras; mais le père Cadet refusa; il voulait être seul pour subir les émotions qui l'attendaient, et s'y laisser aller tout à son aise.

Elle manifesta quelque crainte que le vieillard ne pût accomplir une si longue course, car il s'agissait de près d'un quart de lieue; mais le père Cadet fit un effort, se redressa, traversa presque sans boiter la chaumière dans toute sa longueur, et demanda qu'on le soutint seulement pour descendre le talus : le reste ne l'embarrassait point.

Madeleine le suivit longtemps des yeux; mais, voyant qu'il avait gagné le tournant du chemin sans fléchir, elle s'en rapporta à l'énergique volonté du vieillard.

En effet, celui-ci continua sa route, et arriva bientôt en vue de cette grande plaine dévastée.

Pendant près d'une lieue, on ne voyait plus rien, que terre foulée aux pieds des hommes et des chevaux, restes de baraques à moitié démolies, et de grandes taches noires indiquant la place où l'on allumait les feux.

Le père Cadet secoua tristement la tête, et poursuivit son chemin.

Mais arrivé à l'endroit où devait être sa terre il la chercha vainement.

Toute limite avait disparu : plus de bornes, plus de fossés, plus aucune de ces marques qui disent au propriétaire : « Ceci est à toi, et ceci est à ton voisin. »

Le père Cadet essaya de lever ses deux bras au ciel, mais le bras gauche ne put accomplir le mouvement et retomba le long du corps, inerte sans vie.

Deux larmes coulèrent de ses yeux; un de ses

bras ne pouvait plus agir, mais ses deux yeux pouvaient toujours pleurer.

— Oh! mon Dieu, Seigneur, murmura le pauvre homme, faut-il, à la fin de sa vie, voir de pareilles calamités?

Puis, comme ses souvenirs lui disaient qu'il devait être à la hauteur de sa terre, il quitta le chemin pour essayer, sous cette couche de boue et de paille, de retrouver les anciennes limites.

Un petit bois appartenant au voisin Mathieu pouvait l'aider dans cette recherche, mais il fallait retrouver aussi la place où il avait été.

Le bois était coupé.

Au fond du cœur, le père Cadet ne fut pas trop fâché de cet abatis. Ce bois, très fourré et plein d'épines, servait de repaire à une certaine colonie de lapins qui, terrés le jour, sortaient de leurs terriers la nuit, pour venir grignoter les blés et les trèfles du père Cadet.

Quelques souches qui avaient été des troncs d'arbres, et qui sortaient de terre, indiquèrent au vieillard l'ancien gisement de ce bois, et, par lui, il parvint à retrouver à peu près une de ses limites.

Il était occupé à relever la seconde, lorsqu'il sentit qu'on lui frappait doucement sur l'épaule.

Il se retourna.

C'était l'homme qui lui avait vendu ses deux derniers arpents de terre, et à qui il redevait seize cents francs.

Tout au contraire du père Cadet, triste, courbé en deux et tout cassé, le vendeur paraissait alerte et joyeux.

— Ah! bonjour, cousin Maniquet et la compagnie, dit selon son habitude le père Cadet, quoique le cousin Maniquet fût absolument seul. Comment cela va-t-il?

— Bien! très-bien! répondit le cousin. Et vous, père Cadet?

Le père Cadet secoua la tête.

— Oh! moi, mal, très-mal! dit-il.

— Bon! fit l'autre, on vous donnerait trente ans; vous avez l'air d'un marié.

Le père Cadet secoua la tête plus tristement encore que la première fois.

— Voisin Maniquet, dit-il, il n'y a que l'âne qui porte le bât qui sente où le bât le blesse.

— Ah! oui, je comprends; vous voulez parler de votre paralysie? Ah ça! mais ils ne veulent donc pas aller, ce diable de bras et cette diable de jambe gauches?

— Ce n'est pas cela, Dieu merci : ils vont encore, puisque la jambe, toute malade qu'elle est, m'a, comme vous le voyez, conduit jusqu'ici;

mais c'est la terre, cousin Maniquet, c'est la terre!

— Ah! oui, la terre... je comprends.

— C'est-à-dire, cousin Maniquet, que j'en suis à chercher mes limites, et que je ne les trouve plus, moi qui, autrefois, les aurais relevées les yeux fermés.

— Oh! quant aux limites, que cela ne vous inquiète point, père Cadet, nous les trouverons.

— Comment! nous les trouverons? C'est bien difficile avec le changement qui s'y est fait!

— Ah! oui, mais vous savez que, moi, je suis maraîcher à Vaumoise.

— Oui, je sais cela.

— Je vous ai même vendu les deux lopins de terre que j'avais ici, d'abord pour m'agrandir labas, et puis ensuite parce que je n'avais pas confiance dans cette terre, qui vient d'un couvent.

Le père Cadet poussa un soupir; le cousin Maniquet avait mis le doigt sur une de ses blessures, et celle-là n'était pas la moins vive parmi celles qui étaient en train de saigner.

— Oui, dit-il, je crois que vous avez bien fait de vous en défaire.

— Et moi aussi, je le crois, dit le cousin. Je vous disais donc que, comme vous le savez, je suis maraîcher à Vaumoise; il en est résulté que, dès que les officiers m'eurent donné toute sûreté, je suis venu vendre mes légumes au bivouac.

— Ah! fit le père Cadet.

— Oui, tous les jours une pleine voiture; et comme il paraît que le roi Louis XVIII leur a donné beaucoup d'argent pour le service qu'ils lui ont rendu, ils payaient bien, ces gueux de Cosaques.

— Alors, vous n'avez rien perdu à l'invasion?

— Au contraire! oh! j'y ai gagné, moi, et je n'ai qu'un regret, c'est qu'au lieu de durer trois mois, cela n'ait pas duré trois ans.

— Il y en a d'autres pour qui c'eût été bien malheureux, cousin Maniquet.

— Ah dame! vous savez, père Cadet, le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres : il n'y a que la bonne et mauvaise chance, voilà tout; vous avez eu la mauvaise, j'ai eu la bonne; une autre fois, ça sera le contraire.

— Mais, reprit le père Cadet, qui commençait à trouver peu de charme dans la conversation du cousin, comment, avec tout cela, m'aidez-vous à retrouver mes limites?

— Ce sera bien facile... Je venais donc tous les jours, ainsi que je vous ai dit, et, comme je me doutais de ce qui allait arriver, une fois j'ai apporté dans ma charrette une douzaine de

piquets tout taillés, et je leur ai dit, aux Cosaques : « Ne faites pas attention, c'est que vous êtes campés sur ma terre, et, tandis que les limites sont encore visibles, je veux les marquer. — Ah ont dit ces messieurs, c'est trop juste. » Et ils m'ont laissé enfoncer mes piquets; de sorte que, grâce à cette précaution, nous retrouverons nos limites.

Ce pronom à moitié possessif inquiéta le père Cadet. Il regarda son interlocuteur en dessous; puis, voulant avoir le cœur net de cette petite inquiétude :

— Vous êtes bien bon de prendre un pareil souci de mes intérêts, cousin, dit-il, bien bon, en vérité.

— Ah! dame! vous comprenez, fit Maniquet avec un geste plein de finesse, c'est que vos intérêts sont un peu devenus les miens, père Cadet.

— Comment cela? demanda le bonhomme, dont les pommettes se colorèrent d'une légère rougeur.

— Sans doute! vous avez encore deux paiements à me faire, n'est-ce pas?

— Oui.

— Deux paiements de huit cents francs chacun?

— De huit cents francs chacun, c'est bien cela.

— L'un à la Saint-Martin de cette année, et l'autre à la Saint-Martin de l'année prochaine.

— Vous savez vos dates, cousin Maniquet.

— Oh! je suis un homme d'ordre.

— Mais qui a terme ne doit rien, observa timidement le père Cadet.

— Attendez... Je me suis donc dit comme cela : « La mauvaise chance est sur le père Cadet. Il est tombé paralytique; son petit-fils Conscience est devenu aveugle; les Cosaques sont campés sur sa terre, et ils lui ont saccagé la récolte de l'année... »

— Eh bien, après, cousin?

— Après?

— Oui.

— « Dame! me suis-je dit, il est possible qu'à l'heure du paiement il soit gêné... »

Le père Cadet étouffa un soupir.

— « Huit cents francs, continua le cousin Maniquet, ça ne se trouve pas toujours sous le pied d'un cheval, et surtout d'un cheval de Cosaque. Eh bien! s'il est gêné au point de ne pas pouvoir me payer; eh bien! ça pourra s'arranger. »

— Ah! s'écria le père Cadet, comme le gage

est bon, vous m'accorderez du temps, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, père Cadet, non ! ne vous fiez pas là-dessus. J'ai acheté de mon côté, et j'ai justement pris, pour payer, les époques où j'avais à recevoir. Oh ! non, père Cadet, non ! j'ai dû compter sur vous, qui avez toujours payé rubis sur l'ongle, comme on compte sur moi. Mettez-vous en mesure, cela vous regarde.

— C'est bien, dit le père Cadet d'une voix étranglée.

— Je me suis donc fait cette réflexion, continua le cousin : « Si le père Cadet, qui ne peut pas faire fond sur la récolte de cette année, puisque la récolte est détruite, si le père Cadet est gêné, et ne me paye pas, en ma qualité de prêteur hypothécaire, — car vous savez, j'ai hypothèque en premier sur vous, père Cadet ?... »

— Eh ! mon Dieu, oui, je le sais.

— « Eh bien done, si le père Cadet ne me paye point, ça me coûtera, mais je serai forcé du faire vendre sa terre. »

Le père Cadet ferma les yeux et avala sa salive comme un homme qui a la corde autour du cou.

Le cousin Maniquet poursuivit avec son égoïsme d'usurier :

— « Or, comme la terre est dépréciée, attendu que tous ces imbéciles-là croient bonnement qu'on va rendre les biens aux nobles et aux calotins, j'aurai la terre pour rien ou pour pas grand-chose, pour un morceau de pain, et, dans ce cas-là, il n'y a pas de mal à ce qu'à tout hasard, je marque nos limites... » Voilà pourquoi j'ai enfoncé mes piquets.

A la grimace que fit le vieillard, on eût dit qu'un de ces piquets lui entraînait dans la poitrine.

Maniquet continua :

— Ainsi vous pouvez être tranquille, père Cadet, notre terre ne sera pas confondue avec la terre du voisin, et nous la retrouverons, dans un an, meilleure qu'elle ne l'a jamais été ; car toute cette paille, toutes ces cendres, tout ce crottin, je n'ai pas besoin de vous dire que ça fait du fameux fumier. Oh ! elle avait besoin d'un an de friche et d'un peu d'engrais, notre pauvre terre, vous l'aviez un peu surmenée, avouez ça, père Cadet... Eh bien ! qu'est-ce que vous avez donc ? est-ce que vous vous trouvez mal ?

Et le cousin Maniquet tendit les bras au vieillard chancelant, lequel fit un effort sur lui-même, écarta le cousin du bras qui lui restait, et dit :

— C'est bon... merci, cousin Maniquet, je suis

bien aise que vous m'avez prévenu de vos intentions ; vous savez le proverbe : « Un homme prévenu en vaut deux. »

— Alors, vous me payerez à la Saint-Martin ? tant mieux !

— Je ne dis pas cela, cousin.

— Alors, vous ne payerez pas ?

— Je ne dis pas cela non plus.

— Que dites-vous donc ?

— Je dis... je dis qu'il faudra voir.

On sait que c'était le mot du père Cadet.

— Eh bien, voyez, dit le cousin Maniquet ; en attendant, je vais toujours rétablir les limites de notre terre. Adieu, père Cadet.

— Adieu, cousin et la compagnie, dit le vieillard.

Et, la mort dans le cœur, il s'achemina vers le village, traînant sa pauvre jambe paralysée, et murmurant tout bas :

— Oh ! Seigneur Dieu, il ne manquerait plus que cela ! Une si belle terre, qui m'a coûté, à moi, plus de quatre cents bons louis d'or, ce gueux de Maniquet l'aurait pour un morceau de pain !

Et il ajoutait plus bas encore :

— Oh ! ça ne sera pas ! je l'étranglerais plutôt avec la main qui me reste !

XXI.

OU TOUT LE MONDE DÉSESPÈRE, EXCEPTÉ
CONSCIENCE.

En revenant chez lui, le père Cadet trouva tout l'intervalle qui s'étendait entre les deux chaumières obstrué par la population d'Haramont.

Elle était groupée autour de Bastien, qui venait de reparaitre dans le village, la figure ornée de deux coups de sabre qu'on ne lui connaissait pas ; ce qui n'avait pas empêché Catherine de jeter des cris de joie en le revoyant.

Un de ces deux coups de sabre était celui que nous lui avons vu lors de sa rencontre avec Mariette devant la porte de l'hôpital de Laon.

L'autre était celui qu'il avait reçu du cuirassier.

Nous avons dit comment Bastien avait quitté Mariette en l'invitant à être parfaitement tranquille, vu qu'il avait préparé certain coup de figure qui lui paraissait immanquable.

Par malheur, deux personnes ont parfois, en même temps, la même idée. Or, le cuirassier avait eu la même idée que Bastien en même

temps que lui ; il en résulta que, comme ce fut le cuirassier qui fut le plus prompt, Bastien reçut le fameux coup de figure, au lieu de le donner.

Sa première visite avait été pour Conscience. Il accourait donc, suivi de tout le village, voir son compagnon d'hôpital, et s'informer comment allaient ses yeux.

On sait que les yeux de Conscience allaient aussi bien que possible. Malheureusement, ce qui venait de se passer entre le père Cadet et le cousin Maniquet prouvait que tout n'allait pas aussi bien que les yeux de Conscience.

Le père Cadet n'avait qu'un espoir, c'est que M^e Niguet, qui avait surtout une clientèle de rentiers, trouverait, sur une seconde hypothèque, la somme que le père Cadet avait à payer à son vendeur.

La chose était d'autant plus possible que, le cousin Maniquet payé, cette seconde hypothèque devenait première.

Or, comme, le lendemain, Mariette, profitant de l'absence des Russes, comptait recommencer ses voyages à Villers-Coterêts, et tirer le meilleur parti possible du lait que donnait toujours en abondance la vache noire, il fut convenu que le père Cadet serait hissé sur Pierrot, maintenu sur le susdit Pierrot par Conscience, et se rendrait chez M^e Niguet pour tenter la négociation.

Le lendemain, les deux jeunes gens et le vieillard partirent : Bernard traînant sa charrette, comme d'habitude, Pierrot portant le père Cadet.

Mariette eût retrouvé toutes ses anciennes pratiques, et même des pratiques nouvelles, si elle eût eu du lait en quantité assez abondante pour en vendre à tous les demandeurs ; mais la vache noire n'en donnait que deux mesures, c'est-à-dire pour seize sous, ce qui était déjà énorme pour une vache seule. Mariette fut obligée d'avoir ses privilégiés, et, ayant ses privilégiés, de faire des jaloux.

Tandis qu'elle accomplissait sa tournée, le père Cadet, conduit par Conscience, se rendait chez M^e Niguet.

Il trouva le digne notaire dans son étude, à la même place, dans son même fauteuil, avec ses mêmes clercs. Un trône était tombé, une invasion avait eu lieu, une dynastie était restaurée, sans que ces mémorables événements eussent enlevé un seul grain de la vénérable poussière qui couvrait les dossiers de l'inébranlable tabellion.

Conscience s'arrêta dans la première chambre, où se trouvait madame Niguet, à laquelle il lui fallut raconter toutes ses aventures, au bout desquelles la digne dame entrevit un contrat de mariage à faire par M^e Niguet. Mais Conscience accueillit assez tristement l'ouverture. Entre lui et Mariette, c'était lui qui, selon toute probabilité, serait le plus pauvre avant quelques mois. Or, si, contre les prévisions du docteur Lécosse, sa vue ne se rétablissait pas, il apporterait donc à la jeune fille, en échange de son dévouement, un mari non-seulement aveugle, mais encore ruiné.

Pendant que Conscience faisait à madame Niguet le récit demandé, et que celle-ci, qui avait des remèdes pour toutes choses, désapprouvait l'ordonnance du docteur Lécosse, et en faisait à Conscience une autre à sa façon, le père Cadet, avec une langue encore fort embarrassée, exposait à M^e Niguet l'affaire qui l'amena.

M^e Niguet écouta avec la plus vive attention, mais tout en secouant la tête de temps en temps.

Le père Cadet vit ces espèces de dénégations tacites.

— Est-ce que la demande que je vous fais est impossible, M. Niguet ? dit-il.

— Impossible, non ; mais difficile, oui. Vous n'avez pas d'idée comme l'argent est peureux, père Cadet, et l'on dit diablement de choses sur les projets du roi Louis XVIII à l'endroit des biens des émigrés, et surtout des biens de l'Église.

— Vous croyez donc que je dois regarder un emprunt comme infaisable, M. Niguet ?

— Je ne dis point cela. Je verrai, je chercherai ; mais je ne promets rien.

Le père Cadet poussa un soupir, et secoua la tête à son tour.

— Ah ! dit-il, l'autre nous enlevait nos enfants, et nous les rendait avec les yeux, les bras ou les jambes de moins... quelquefois même, il ne nous les rendait pas du tout ; mais au moins il nous laissait nos terres !

— Père Cadet, père Cadet ! s'écria le notaire, est-ce que vous seriez bonapartiste, par hasard ? Alors, je vous prierais, quelque cas que je fasse de votre clientèle, de la porter à M^e Mennesson ou à M^e Lebaigue. Quant à moi, je ne fais les affaires que des fidèles sujets de Sa Majesté.

— Oh ! M. Niguet, excusez-moi, si j'ai dit quelque mauvaise parole. Je ne suis ni contre-

l'autre, ni contre celui-ci : je suis pour ma terre, voilà tout. Celui qui me laissera ma terre, ce sera mon roi ; ce sera plus que mon roi, ce sera mon Dieu, puisqu'il me donnera de quoi manger, à moi et à ma famille.

Le père Cadet se leva, et, presque aussi chancelant que la dernière fois qu'il était sorti de l'étude, il gagna la porte en secouant la tête et en murmurant :

— Ne pas trouver à emprunter seize cents livres sur une terre qui vaut douze mille francs comme un liard !... Ah ! ce n'est pas sous l'autre que pareille chose serait arrivée... Adieu, M. Niguet, et la compagnie.— Viens, Conscience.

Conscience ne pouvait voir encore le père Cadet, mais au son de sa voix, plus tremblante que de coutume, à sa langue, plus embarrassée que jamais, il comprit que le vieillard n'avait rien fait de bien merveilleux dans son entrevue avec le notaire.

On retrouva Mariette et Bernard attendant sur la verte pelouse du parc. Mariette avait été plus heureuse : il ne lui restait pas une goutte de son lait.

C'était un bonheur que de se sentir cette ressource assurée. Mais, avec seize sous par jour, sur lesquels Mariette devait prélever sa nourriture et celle de sa mère, il n'était pas probable que la jeune fille, si économe qu'elle fût, pût mettre de côté cette malheureuse somme de huit cents francs dont le père Cadet avait besoin à la Saint-Martin prochaine.

Dans un tout autre temps, il y aurait bien eu le voisin Mathieu à qui l'on eût pu demander service, et l'on sait si le voisin Mathieu, sous son écorce un peu rude, était obligeant. Mais la moitié des terres du voisin Mathieu étaient elles-mêmes des terres de nobles ou terres d'Église. De plus, ainsi que la terre du père Cadet, les Russes avaient campé sur les terres du voisin Mathieu. Il ne fallait pas compter que, pendant cette triste année 1814, un seul brin d'herbe pousserait sur les quatre-vingts arpents du voisin Mathieu. Si celui-ci avait de l'argent comptant, en vertu de ce triste axiome : « Charité bien ordonnée est de commencer par soi-même, » il était donc probable qu'il le garderait.

Mais il n'en avait sans doute pas, car on disait à Haramont que le voisin Mathieu, trois jours avant le père Cadet, avait fait, dans le même but que lui, une visite chez M^e Niguet, et n'avait pas mieux réussi que lui.

Dans un autre temps encore, Bastien eût pu offrir une petite ressource.—On pouvait compter sur

son dévouement pour Conscience, car le hus sard, comme tous les bons cœurs, quand il avait mieux connu le jeune homme, était passé d'une extrémité à l'autre, de quelque chose qui ressemblait à de la haine à quelque chose qui était plus que du dévouement ;—on eût donc pu trouver une petite ressource en Bastien, qui, renonçant à boire le vin blanc le matin, et à jouer aux quilles le soir, eût, sur les deux cent cinquante francs de sa croix, et ses quatre cents livres de pension, facilement économisé une cinquantaine de francs par mois, nourri qu'il était chez le voisin Mathieu, des chevaux duquel il avait repris la direction. Malheureusement, la personne de Bastien était presque aussi à l'index que la terre du père Cadet et les terres du voisin Mathieu. Bastien était devenu, depuis la rentrée des Bourbons, un brigand, un bonapartiste, un compagnon de l'Ogre. En conséquence, le gouvernement avait cessé de se regarder comme le débiteur de Bastien, et ne lui payait ni sa croix, ni sa pension, ce qui mettait Bastien fort à la gêne.—Bastien, lors de sa prospérité, n'ayant jamais songé à faire la moindre économie.

Quant à Julienne, nous avons vu brûler sa ferme, et nous savons que les Cosaques ont mangé ses vaches. Loin de pouvoir aider celui qui avait sauvé ses bestiaux et son enfant, elle avait donc, réduite à peu près à la misère elle-même, été forcée d'entrer comme ménagère à la ferme de Bonneuil.

On pensa bien un instant à vendre Pierrot et Tardif ; mais Pierrot avait fort vieilli, et son entêtement, connu à trois lieues aux environs, lui faisait grand tort, à la fois comme valeur morale et comme valeur physique ; mais Tardif, bon encore à traîner la charrue, n'était même plus bon à abattre. Les seules dents qui eussent pu mordre sur Tardif étaient celles des Cosaques du Don ou du Volga, habitués à manger leurs chevaux morts de vieillesse ; mais les Cosaques, nous l'avons dit, s'étaient retirés.

D'ailleurs, Conscience, qui, avec Mariette, était le seul qui ne désespérât point—les jeunes cœurs sont les arches de la foi—Conscience s'opposait à ce que l'on vendît Pierrot et Tardif. Il avait causé longuement avec chacun d'eux, à son retour, et il avait répondu en leur nom des services qu'ils pouvaient encore rendre.

Au reste, Conscience était la sublime image de cette foi sainte qu'il portait dans son cœur. Complètement découragé, le père Cadet ne quittait son lit que pour son fauteuil, et son fau-

teuil que pour son lit, et répondait à toutes les objections par des haussements d'épaules désespérés.

Malgré le danger que courait la terre du père Cadet de glisser de ses mains pour passer entre celles du cousin Maniquet, Conscience n'avait pas voulu négliger l'entretien de cette terre.

Il avait, en conséquence, attelé Pierrot et Tardif à la charrue, et, grâce à sa chanson, Pierrot et Tardif, retrouvant toute la force et toute l'ardeur de leur meilleur temps, avaient sillonné de rides fécondes le sein de notre mère commune.

Il était revenu à la maison à la fin du second jour, et avait dit :

— Père, la terre est labourée.

— Bien, avait dit le père Cadet ; mais qui donnera du blé pour l'ensemencer ?

— Dieu y pourvoira, avait tranquillement répondu Conscience.

— Oui, avait repris tristement le père Cadet ; mais, en supposant que Dieu nous donne, au mois d'octobre, le blé pour semer la terre, nous devons, au mois de novembre, huit cents francs au cousin Maniquet ; qui nous donnera ces huit cents francs ? est-ce Dieu, toujours ?

— Pourquoi pas ? avait répondu Conscience avec sa sublime naïveté.

Le père Cadet, vieil incrédule, avait secoué la tête.

Mais, au commencement d'octobre, Conscience s'était mis en quête.

Il avait attelé Pierrot à la charrette, et il avait été à la porte de tous les fermiers des environs, avec son charmant sourire si plein de mélancolie, et il avait dit à chacun d'eux :

— Si vous avez un peu de blé de trop pour vos terres, donnez-le-moi, afin que je puisse semer la terre du père Cadet. Dieu vous rendra ce peu de blé que vous m'aurez donné, en écartant l'orage de vos moissons vertes, et les oiseaux de vos moissons mûres.

Et chacun avait donné à Conscience, non seulement le blé qu'il avait en trop, mais encore une portion de celui qui lui était nécessaire. L'argent se refuse entre voisins de champ, mais pas le blé.

Tel qui ne donnerait pas un liard à un pauvre, prend un couteau et lui coupe pour deux sous de pain à la miche de la famille.

Conscience revint le soir avec trois sacs de blé ; c'était un peu plus qu'il ne lui en fallait pour semer les douze arpents de terre du père Cadet.

Celui-ci fut si étonné de ce résultat, qu'il leva en signe de remerciement ses deux mains vers le ciel, ce qu'il n'avait pu faire six mois auparavant que dans un geste de désespoir.

Et, le même soir, Conscience sentit sa vue si bien raffermie, qu'il alla sans rien dire prendre le livre de messe de Madeleine, l'ouvrit, et, au grand étonnement des trois femmes, qui versaient des larmes de joie, il lut tout haut cette action de grâces :

« Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens que j'ai reçus de lui ? Il m'a aimé et il s'est livré à la mort pour l'amour de moi ! il me remplit de grâces en ce monde et me prépare à la vie éternelle ! O mon âme ! bénis le Seigneur ! et que tout ce qui est en moi bénisse son saint nom ! »

Et Conscience, dès le lendemain, se mit à ensemer la terre du père Cadet, comme si le vieillard n'eût pas eu huit jours après, c'est-à-dire le 11 novembre, jour de la Saint-Martin d'hiver, à payer cette terrible somme de huit cents livres, épée de Damoclès suspendue sur la tête de toute la famille.

Seulement, tandis que Conscience ensemençait la terre, il reçut plusieurs visites du cousin Maniquet, qui l'encouragea dans cette louable occupation avec un accent trahissant tantôt l'inquiétude et tantôt l'ironie, selon que la sérénité du jeune homme effrayait l'usurier, ou que le dénuement bien connu de la famille le rassurait.

XXII.

LES PAPIERS TIMBRÉS.

Le terme fatal du 11 novembre arriva. M^e Niguet n'avait donné de ses nouvelles, ni de vive voix, ni par messenger, ni par écrit.

L'émotion, au reste, était bien certainement égale chez le débiteur et chez le créancier : le débiteur, de chagrin de ne pas payer ; le créancier, de crainte d'être payé.

La journée du 11 s'écoula sans que le père Cadet proferât une seule parole ; il était si bien convaincu que toute ressource lui était interdite, qu'il n'essaya d'aucune façon de se procurer la somme introuvable.

Toutes les autres personnes de la famille gardaient le silence comme le père Cadet.

La nuit arriva : l'insomnie fut à peu près générale ; Conscience, seul peut-être, dormit avec son calme juvénile et croyant.

Le lendemain 12, il partit au point du jour pour herser la terre.

En sortant du village, il rencontra le cousin Maniquet.

— Eh! bonjour, Conscience, mon garçon, lui dit celui-ci. Où donc vas-tu, si matin que cela ?

— Et vous, cousin ? demanda Conscience.

— Oh! moi, je vas à la ville, où j'ai affaire.

— Et moi, je vais à la terre.

— A propos de la terre, dit le cousin, tu sais, garçon ?...

— Quoi ?

— Le père Cadet... c'était hier qu'il devait me payer mes huit cents livres !...

— Oui, je sais cela.

— Eh bien ! il n'a pas payé... c'est étonnant pour un homme si exact.

— S'il n'a pas payé, cousin Maniquet, dit placidement Conscience, c'est bien certainement qu'il n'a pas pu.

— Oui, mais il payera aujourd'hui ou demain ? demanda le cousin Maniquet avec une inquiétude que lui inspirait tout naturellement cette tranquillité de Conscience.

— Je ne crois pas qu'il le puisse, répondit le jeune homme.

— Comment ! tu ne crois pas qu'il le puisse ?

— Non.

— Mais, alors, tu sais que je l'ai prévenu, garçon ?

— De quoi ?

— Mais que, s'il ne payait pas à heure fixe, je ferais valoir mes droits !

— Faites-les valoir, cousin Maniquet, répondit Conscience avec la même tranquillité.

Et, d'un petit clappement de langue, il invita Pierrot et Tardif — qui s'étaient arrêtés pour lui donner le temps de causer avec le cousin Maniquet — à continuer leur chemin vers la terre.

— Et cela ne t'empêche pas d'aller herser la terre ? demanda le cousin Maniquet ?

— Quoi ? demanda Conscience.

— Mais ce que je viens de te dire.

— Aucunement, cousin ; la terre doit toujours appartenir à quelqu'un, soit qu'elle passe entre vos mains, soit que le bon Dieu permette qu'elle reste entre celles du père Cadet ; il est donc du devoir de celui qui la détrompt, ne fût-ce que momentanément, de la tenir en bon état.

— Bien, garçon, dit le cousin Maniquet en raillant ; poursuis, tu es dans la bonne voie.

— Et vous, cousin, arrêtez-vous, car j'ai peur que vous n'entriez dans la mauvaise.

— Oh ! oh ! fit le cousin, sois tranquille, cela me regarde.

Et il continua son chemin vers Villers-Coterêts, et Conscience sa route vers la terre.

Seulement, il y avait entre eux cette différence, que Maniquet, silencieux, se retournait de temps en temps du côté de Conscience, s'arrêtait et passait sa main sur son front couvert de sueur, tandis que celui-ci marchait tranquillement, d'un pas égal, sans se retourner, le front pur et les yeux au ciel.

Le même jour, vers deux heures de l'après-midi, le père Cadet vit entrer chez lui M^e Chaix, huissier à Villers-Coterêts, véritable descendant du bon M. Loyal de Molière, lequel, avec force salutations et grand renfort d'excuses, lui remit, comme il le disait lui-même, un *petit papier timbré*.

— Posez cela sur la table, M. Chaix, dit le père Cadet, la colère dans le cœur et la honte au front, car c'était le premier huissier qui eût jamais passé le seuil de sa porte.

— Ah bien ! si vous savez ce que c'est, tant mieux, dit M^e Chaix, cela fait que je n'aurai rien à vous apprendre... Au revoir, M. Cadet.

— Oui, au revoir, M. Chaix et la compagnie, murmura le père Cadet ; malheureusement au revoir, attendu que ce n'est probablement pas le dernier papier timbré que nous recevrons de vous.

Madeleine était dans un coin. M^e Chaix ne l'avait pas vue.

Elle pleurait, et s'essuyait les yeux avec son tablier.

Le père Cadet se leva, alla à la table, prit le papier, le tourna et le retourna.

En ce moment, Conscience rentrait, après avoir mis Pierrot et Tardif à l'écurie. La terre était hersée.

— Tiens, dit le père Cadet en lui présentant le papier timbré, voilà un billet doux du cousin Maniquet ; peux-tu nous dire ce qu'il chante ?

Conscience le prit des mains du père Cadet, et le lut.

— Oui, grand-père, dit-il, c'est un commandement tendant au paiement des intérêts et du capital.

— Eh bien, qu'y a-t-il à faire ?

— A attendre un second commandement, grand-père.

— Il va donc en venir un second ?

— Il va en venir un second.

— Et quand cela ?

— Après-demain, probablement.

— Et qui t'a si bien instruit ?

— Je me suis informé, grand-père.

— Auprès de qui ?

— Auprès d'un brave homme d'huissier auquel le cousin avait parlé de vous poursuivre, bien avant que le terme fût échu, et qui a refusé.

— Quel est ce brave homme ? demanda le père Cadet, tout étonné qu'il existât un huissier qui avait refusé de poursuivre un débiteur.

— M. Demay.

— Ah ! c'est vrai, dit en soupirant le grand-père, c'était un ami du pauvre Guillaume. Ainsi, tu dis qu'il faut attendre, garçon ?

— Oui, grand-père.

On attendit.

Rien n'est exact comme un papier timbré. Celui qu'on attendait arriva le surlendemain à son heure.

C'était un itératif commandement tendant à saisie immobilière, par lequel il était signifié au père Cadet d'avoir à payer dans les vingt-quatre heures, faute de quoi, il serait poursuivi, condamné, exproprié, etc., etc.

— Entends-tu, garçon ? dit le père Cadet effrayé.

— Oui, grand-père, répondit Conscience avec son calme habituel.

— Sommation de payer dans les vingt-quatre heures ?

— C'est une formule de droit dont il ne faut pas vous épouvanter, grand-père ; un délai de trente-jours vous est accordé, *in parti...*

— Comme tu es savant, Conscience ! s'écria le père Cadet étonné.

Conscience sourit :

— Grâce à M. Demay, toujours... oui, grand-père, je suis savant.

— Et, après ces trente jours, que ferons-nous ?

— M. Demay nous le dira, grand-père.

— Laissez faire l'enfant, dit Madeleine, ne voyez-vous pas que Dieu le mène ?

On attendit encore.

Le 15 décembre, arriva M^e Chaix avec deux acolytes. Il venait pour dresser procès-verbal de saisie, et se transporta sur les lieux pour en faire la description. Le père Cadet refusa de l'accompagner ; Conscience s'y offrit.

— Inutile, dit le père Cadet ; il y trouvera quelqu'un, sur les lieux, sois tranquille.

— Qui cela ? grand-père.

— Le cousin Maniquet donc !

M^e Chaix fut ainsi obligé de chercher la

terre tout seul, mais il ne la chercha pas longtemps. Après s'être assuré que ni Conscience, ni le père Cadet n'accompagnaient les huissiers, le cousin Maniquet apparut et indiqua à M^e Chaix les tenant et les aboutissant.

Derrière les huissiers, Bastien se glissa dans la chaumière.

— Eh ! Conscience, dit-il viens donc, ici, un peu causer d'affaires.

Conscience y alla en souriant et lui tendant la main.

— J'ai une idée, continua Bastien.

— Laquelle ?

— C'est que nous prenions chacun notre sabre... Tu as toujours ton sabre, j'espère bien ?

— Oui.

— Et que nous allions nous embusquer dans la forêt sur le chemin de Villers-Coterêts.

— Pourquoi faire,

— Pour les y attendre donc.

— Qui cela ?

— Les huissiers, pardieu ! et, alors, nous leur donnerons une frottée que le diable en prendra les armes ! ce sera le plaisir, comme on disait au rrrégiment.

— Silence, mon cher Bastien, fit Conscience ; qu'on ne t'entende même pas dire une pareille chose, ce serait nous perdre tout à fait, et nous sommes déjà bien assez malheureux !

— Nom d'un nom ! s'écria Bastien, et dire que ces gueux-là m'ont supprimé ma croix et rasé ma pension !

Et il fit un geste de menace rappelant celui d'Ajax blasphémant les dieux.

— Aussi, continua-t-il, si jamais l'occasion se présente de les renvoyer où ils étaient, ah ! ce jour-là ce sera le plaisir... Dans tous les cas, au revoir, Conscience, et si tu as besoin de moi, souviens-toi qu'entre nous, c'est toujours à la vie, à la mort.

Et Bastien s'en alla en murmurant :

— Oh ! les huissiers, oh ! les Bourbons ! je vous demande un peu à quoi tout cela est bon sur la terre, si ce n'est à faire enrager les honnêtes gens ?

Deux heures après, M^e Chaix repassait par Haramont et laissait au père Cadet copie de sa saisie, laquelle fixait la vente à six semaines de là, c'est-à-dire à la fin de janvier 1815.

Le vieillard se fit lire le papier d'un bout à l'autre par Conscience.

— Eh bien ? dit-il, lorsque Conscience eut fini, tu vois.

— Oui répondit le jeune homme, c'est vrai,